

Les enfants d'abord !

Depuis 25 ans la plupart des écoles publiques de Marseille ont été volontairement laissées à l'abandon : manque de moyens humains et matériels, bâti dégradé et mal entretenu. En juillet dernier, les élections municipales ont porté au pouvoir une majorité qui s'est engagée sur un programme ambitieux pour l'école publique ([consultable ici](#)). Une école qui assurerait des **conditions d'accueil et d'apprentissage dignes pour TOUS les enfants de Marseille**.

La communauté éducative (parents, personnel municipal des écoles et enseignants) s'est toujours mobilisée pour défendre une école égalitaire et respectueuse des droits de l'enfant. Pour atteindre cet objectif, il est important de rétablir le **dialogue au sein de la communauté éducative** : le personnel municipal des écoles a le droit d'informer les parents des conditions d'accueil de leurs enfants.

La qualité de l'accueil en milieu scolaire est intrinsèquement liée aux conditions de travail des enseignants et du personnel municipal des écoles. La crise sanitaire que nous traversons a exacerbé les besoins et les manques dénoncés depuis des années par l'ensemble des signataires.

Au cœur des revendications : le **taux d'encadrement de la pause méridienne**. Marseille affiche encore aujourd'hui le taux le plus faible de France : 1 adulte pour 50 enfants en élémentaire, et un adulte pour 25 enfants en maternelle (1/14 et 1/8 à Rennes par exemple). Par ailleurs, ce taux de base, inacceptable, explose sur le terrain malgré les nombreuses alertes lancées par le personnel municipal des écoles. Parfois plus de 220 enfants se retrouvent sous la responsabilité de seulement 3 adultes ! Comment accompagner en sécurité et surveiller des enfants dans ces conditions ? La meilleure volonté du monde n'y suffit pas ! Aujourd'hui, ce manque d'effectifs rend l'application du protocole renforcé sur un temps méridien élargi, intenable dans la plupart des écoles marseillaises.

Plus que jamais, **parents, personnel municipal des écoles et enseignants sont unis** pour rappeler à la nouvelle équipe municipale les engagements pris lors de la campagne électorale. Nous réaffirmons que la seule réponse recevable face à la situation actuelle dans les écoles publiques de Marseille est la mise en œuvre des points suivants :

- porter à la connaissance des Conseils d'écoles les effectifs en poste et leur fonction dans chaque école ;
- engager un plan pluri-annuel de recrutement sur postes statutaires afin de respecter un taux d'encadrement sur la pause méridienne respectant la norme AFNOR NFX50-220 sur « Les enjeux de la restauration collective en milieu scolaire » (1 adulte pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 20 en élémentaire) ;
- réaliser un déploiement pertinent des postes actuels et futurs, tenant compte des effectifs d'élèves, de l'organisation des établissements (nombre de classes) mais également de la configuration du bâti scolaire. Cette répartition doit être revue en toute transparence et en concertation avec tous les acteurs de terrain ;
- rédiger des règlements précis du personnel municipal des écoles afin de définir les missions de chacun et les faire connaître à l'ensemble des acteurs du Conseil d'école et de la communauté éducative ;
- affecter un ATSEM (Agent Territorial spécialisé en école maternelle) par classe de maternelle et recentrer ses missions sur son cœur de métier : l'accompagnement des enfants sur l'intégralité du temps scolaire et sur le temps méridien ;
- effectuer le recrutement et la formation d'AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) en nombre suffisant sur le temps méridien.

Nous resterons vigilants à ce que ces revendications soient entendues pour que tous les enfants des écoles publiques de Marseille soient accueillis dans les meilleures conditions.